

Architecture/Urbanisme

Le groupe Maes mise sur le bas carbone

Matériaux locaux, réemploi et réhabilitation : l'agence fait feu de tout bois pour atteindre ses objectifs vertueux.

Chapeau de bois et bottes de paille. C'est ainsi qu'a été conçue « La passerelle », bâtiment de bureaux de 1400 m² dont la première pierre a été posée mi-décembre à côté de Lille (Nord). En plus d'être, depuis ses débuts en 1983, un spécialiste de la reconversion de patrimoine, le groupe Maes Architectes Urbanistes explore et se forme activement depuis plusieurs années à la construction avec des matériaux biosourcés. Et cela commence à se voir. Le groupe s'est en effet hissé sur la troisième marche du classement 2021 des agences d'architecture les plus prolifiques en matière de construction bas carbone.

« Plus de 45 000 m² de projets en cours, représentant plus de 50 % de notre chiffre d'affaires global (7,30 M€ en 2020), concernent des réalisations bas carbone ayant notamment recours à des matériaux comme le bois, la paille ou la terre crue », met en avant Laetitia Maes, associée et gérante de l'agence lilloise du groupe, également implanté à Cannes (Alpes-Maritimes), Bordeaux (Gironde) et Paris.

Plus de la moitié du chiffre d'affaires global du groupe est réalisée grâce à des projets sobres. Preuve de cette maîtrise du sujet, le groupe, né dans la capitale des Flandres, a remporté en janvier 2021 à Marseille (Bouches-du-Rhône) l'appel à projets pour le siège de Vinci Paca, désireux de se construire des locaux bas carbone. « Grâce à notre expérience, nous avons pu proposer un projet mêlant réhabilitation d'anciennes halles industrielles, réemploi de matériaux de déconstruction des chantiers voisins et réutilisation des terres excavées du site pour en faire de la brique de terre compressée. Nous réaliserons aussi un voile de terre crue coulée servant de mur Trombe qui captera en façade sud la chaleur du soleil et aurons recours à une structure poteaux-poutres en bois. Les 19 000 m² de bureaux sont de surcroît conçus pour être aisément réversibles en logements », développe Luc Maes, architecte associé et à la tête de l'agence parisienne.

Travail avec des psychologues urbains. Pour stimuler l'innovation, l'agence parisienne est structurée autour d'une dizaine de collaborateurs cumulant différentes spécialités (gestion des risques majeurs, constructions biosourcées...) et partage le lieu avec une agence de psychologues urbains (Hurba) et d'architectes en chef des monuments historiques (Repellin Larpin & Associés).



STEPHANE BROMEL / HANS LUCAS / LE MONITEUR

Luc et Laetitia Maes dans le Rest'eau, bâtiment de 500 m², conçu en ossature bois préfabriquée sous forme de caissons nervurés assemblés sur site, et livré en 2020 dans la métropole lilloise.

« Nous participons à des appels à idées sur des sujets à petite échelle. Ils permettent de se challenger et de trouver de nouvelles manières de travailler et d'innover avec les entreprises de construction », explique Luc Maes. C'est par exemple en participant à un appel à projets de relocalisation d'un village en Martinique que l'agence a pu se former à l'utilisation de la terre crue locale.

Travailler au maximum avec des matériaux locaux est un des axes exploré par l'agence pour réduire l'empreinte carbone. « La passerelle », conçue pour être aisément démontable, est ainsi construite avec bois, paille et briques produits localement. A Monchy-le-Preux (Pas-de-Calais), les 550 m² de bureaux livrés cette année ont été construits via une structure poteaux-poutres en peuplier local, et un projet de réhabilitation d'une ferme à Zuydcoote (Nord) doit permettre de tester des briques de lin, matériau qui pousse à proximité.

« Limiter l'étalement urbain ». « Pour réduire l'empreinte carbone, nous travaillons aussi très en amont des projets grâce à notre casquette d'urbanistes. Cela permet de limiter l'étalement urbain, de reconstruire la ville sur la ville et de favoriser les modes doux. Par exemple, en ce qui concerne la métropole lilloise, cela fait vingt ans que nous planchons sur des projets de réhabilitation des friches industrielles Motte-Cordonnier ou Grands Moulins de Paris », souligne Laetitia Maes, en spécialiste de l'aménagement. Elle ajoute que sur les trois dernières années, l'agence a ainsi lancé des projets visant à réhabiliter plus de 245 000 m² de bâtiments. Or la réutilisation des structures existantes réduit significativement l'empreinte carbone des projets, souvent même plus que les chapeaux de bois et bottes de paille des nouvelles constructions. ● Emmanuelle Lesquel